



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AIN

Présidence

Dossier suivi par
Florence BRON

Tél. 04.74.45.47.04

florence.bron@ain.chambreagri.fr

Nos réf. 1:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dvpt_locai\0702_
Urbanisme\01\070204_Procédures_urba\Docu
ments_urba\PLU\MONTREVEL_EN_B\Modif_Re
v°\LH_modif.Jayat-Malafretaz-Montrevel-n°3-
2019.doc

Chambre d'Agriculture de l'Ain
4 avenue du Champ de foire
BP 84
01003 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 45 47 43

MONSIEUR LE PRESIDENT
SIVOM D'AGGLOMERATION
JAYAT-MALAFRETAZ-MONTREVEL
PLACE DE LA RESISTANCE
CITE ADMINISTRATIVE
01340 MONTREVEL EN BRESSE

Bourg-en-Bresse, le 2 août 2019

Objet : Modification n°3 du PLU
- AVIS -

Monsieur le Président,

Par un courrier réceptionné dans nos services le 11 juillet 2019 et conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de JAYAT-MALAFRETAZ-MONTREVEL, suite à votre arrêté du 26 juin 2019. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Michel JOUX